

Mardi 18 mai 2021

Météo favorable sur le terminal industriel dédié aux EMR Les travaux du quai ont repris et les entreprises s'installent sur le polder

Le port de Brest connaît actuellement, sur le polder aménagé par la Région au cours de ces 5 dernières années, une intense activité qui laisse augurer des jours heureux pour l'emploi local et le développement des énergies marines en Bretagne. Parallèlement à la reprise attendue du chantier du quai EMR, deux entreprises, Haizea-Fouré et Sabella ont récemment annoncé leur arrivée sur le terminal industriel, à côté de l'atelier de Navantia-Windar. La Région, propriétaire du site, se réjouit de ces installations alors que se confirme l'implantation d'un parc éolien flottant en Bretagne-Sud dont Brest tirera aussi des bénéfices.

La totalité du quai EMR sera livrée fin 2022

Après l'arrêt du chantier en raison d'une déformation de la structure métallique du quai, la Région, maître d'ouvrage, est parvenue, cet hiver, à un accord global et définitif avec le constructeur **Vinci** et le maître d'œuvre **Egis**, d'une part, et avec **l'assureur tous risques chantier (TRC)** du projet*, d'autre part.

Les deux protocoles d'accord prévoient la livraison d'une **première moitié du quai** dans un an, **en mai 2022**, et la **seconde partie en décembre 2022**, un calendrier compatible avec les engagements de la Région vis-à-vis des industriels. Ce planning permettra aussi de réaliser les **dragages** devant le quai EMR en une seule fois, **l'hiver prochain**, d'octobre 2021 à avril 2022.

Le groupe **Vinci** s'est réinstallé en mars et les travaux ont véritablement repris **début mai** pour mettre en œuvre une **solution technique visant à renforcer ce « mur » long de 400 m sur 22 m de haut**, soumis aux marées et au poids du terre-plein arrière, côté polder. Après dragage à sa base, ce **quai haute résistance** offrira au terminal industriel un accès maritime permanent et sécurisé, ainsi que d'excellentes conditions de **chargement et déchargement de colis lourds (jusqu'à 1 000 t)**.

Mâts d'éoliennes et nacelles d'hydrolienne

Sur les **11 ha** du polder aménagé par la Région, s'est installé voilà près d'un an le groupement espagnol **Navantia-Windar** pour y fabriquer, pendant **2 ans**,

pièdes et éléments soudés des **fondations des 62 éoliennes d'Ailes Marines**, le futur parc posé de Saint-Brieuc. Depuis, l'atelier a rodé son organisation et franchi une étape importante avec l'expédition, **en avril**, des premières pièces vers l'Espagne pour le montage en 3D de ces jackets. À ce jour, les engagements de l'industriel ont été tenus tant en termes de calendrier que d'emploi local (**250 personnes**).

En mars dernier, Ailes Marines annonçait par ailleurs l'arrivée, en 2022, de **Haizea-Fouré** pour assembler sur le polder, **les mâts des 62 éoliennes** du même parc de Saint-Brieuc avec, à la clé, **35 emplois minimum**.

Et **en avril**, c'était **Sabella** qui faisait part de sa volonté de s'installer sur le terminal dans un **atelier-relais** qui pourrait être construit par Brest Métropole, pour que l'entreprise quimpéroise puisse y **assembler les nacelles de 4 de ses hydroliennes**.

En attendant le chantier des éoliennes flottantes

Enfin, le **lancement de l'appel d'offres** commercial, il y a quelques jours, portant sur le **parc éolien flottant à planter au sud de la Bretagne**, tombe à point nommé pour conforter, dans les années à venir la place de Brest dans le développement industriel de la filière des énergies marines.

Dès 2023, quai EMR et terminal seront à même d'accueillir l'assemblage des colis lourds que constituent les différentes parties des **éoliennes géantes** de cette **ferme commerciale (250 W)**, première du genre en France et en Europe.

* La prise en charge des coûts liés aux réparations, se répartit entre Vinci, Egis et leurs assureurs respectifs (55 M€), l'assureur TRC (27 M€) et la Région (3 M€) qui prendra aussi en charge le surcoût des opérations de dragage, contraintes d'être écourtés durant l'hiver 2019/20.